



Service Eau, Nature et Prévention des risques naturels et routiers
Prévention des risques routiers

**DÉCLARATION POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ
DE COLLECTE ET TRANSPORT PAR ROUTE DE DÉCHETS**

(Articles R. 541-49 à R. 541-61 relatifs à la collecte, au transport, au négoce et au courtage de déchets, du Code de l'Environnement - Arrêté ministériel du 9 septembre 1998)

NOM ET PRÉNOM(S) DU RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENTREPRISE OU DE SON REPRÉSENTANT :

Nom ou dénomination sociale de l'entreprise :

Forme juridique :

Adresse du siège social :

Numéros de téléphone et de télécopieur :

Numéro de SIRET :

➤ joindre un extrait original d'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés (K - Bis) ou au répertoire des métiers datant de moins de trois mois.

NATURE DES DÉCHETS PRIS EN CHARGE :

Déchets dangereux

Déchets non dangereux

➤ Préciser la ou les rubriques concernée(s) de la nomenclature des déchets, sur la base de la liste des déchets figurant, conformément à la directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008, à l'annexe de la décision 2000/532/CE de la Commission du 3 mai 2000, dans sa version issue de la décision n° 2014/955/UE de la Commission du 18 décembre 2014 (consultable sur le site Internet <https://eurlex.europa.eu>) :

.....
.....
.....

NOM ET COORDONNÉES DE LA PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCIDENT :

Nom et Prénom(s) :

.....

Numéros de téléphone et de télécopieur :

NOMBRE EXACT D'ENGINS DESTINÉS À LA COLLECTE ET TRANSPORT DE DÉCHETS :

Je m'engage à :

- ne transporter des déchets que vers des installations de traitement conformes aux dispositions du code de l'environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement (articles L. 511-1 et suivants) ;
- procéder à la reprise et à l'élimination des déchets transportés par mes soins et que, le cas échéant, j'abandonnerais, déverserais ou orienterais vers une destination non conforme à la réglementation relative au traitement des déchets ;
- informer sans délai, en cas d'accident ou de déversement accidentel de déchets, le préfet du département territorialement compétent.

Date :

Signature :

OÙ ADRESSER SON DOSSIER DE DÉCLARATION :

Le dossier de déclaration sera adressé :

- par voie postale :
Direction départementale des territoires de la Haute-Corse
SENAP / Prévention des risques routiers
8 boulevard Benoîte Danesi
CS 60008
20411 BASTIA CEDEX 9
- ou par courriel : ddt-senap@haute-corse.gouv.fr